

1 - L'EVOLUTION PROBABLE DE LA PRODUCTION

Les perspectives de demande qui viennent d'être décrites correspondent généralement à des infléchissements : faibles pour la consommation des ménages, ils seraient plus marqués pour les exportations, dont le volume pourrait momentanément se stabiliser, et pour les investissements, les mesures de soutien annoncées en janvier ne compensant que partiellement le ralentissement des investissements privés. Sans qu'aucun de ces 3 mouvements soit de nature à provoquer un arrêt de l'expansion, leur conjonction ne peut qu'avoir des effets marqués sur l'évolution des prochains mois.

Bien que l'infléchissement de la consommation des ménages reste modeste, on peut prévoir un changement de tendance assez marqué sur la production. Il faut d'abord remarquer qu'une part importante de la consommation ayant une évolution très régulière - c'est le cas par exemple des consommations alimentaires - un infléchissement modeste de l'ensemble correspond généralement à des mouvements beaucoup plus marqués de la partie conjoncturelle de la consommation, c'est-à-dire essentiellement celle des produits manufacturés, dont les fluctuations sont les plus directement liées à celles de l'industrie. Par surcroît, le fonctionnement du système commercial a pour effet d'amplifier les fluctuations qui lui sont transmises : depuis le milieu de 1971, les commerçants semblent passer des commandes un peu trop fortes, ce qui entraîne un gonflement progressif de leurs stocks. Dans le même temps, les industriels, dont la production avait pris un certain retard par rapport au volume des commandes reçues, augmentaient rapidement leur production pour combler ce retard, si bien que la production augmentait à 10 % l'an, alors que la consommation n'augmentait que de 5 %. Un ajustement est donc inévitable quelle que soit l'évolution de la consommation. Il sera sans doute, comme on l'a toujours vu dans des cas analogues, amplifié par le jeu des stocks : ceux-ci s'étant gonflés dans le commerce, celui-ci devrait passer des commandes moins fortes, tenant compte à la fois de l'infléchissement des ventes et d'une réduction souhaitable des stocks. La production, qui ne s'ajuste qu'avec retard à ces commandes, va devenir excédentaire pendant quelques mois, jusqu'à ce que les industriels soient à leur tour amenés à stabiliser leur production, voire à la réduire si le désajustement est trop fort. A la fin du premier semestre, la production pourrait donc plafonner dans les industries de consommation. Une légère réduction ne saurait être exclue, en particulier si la croissance rapide qu'elles ont connue jusqu'à la fin de 1971 se maintient pendant le premier trimestre.

Dans les industries d'équipement, dont la production plafonne depuis l'automne 1971, aucune reprise ne doit être attendue au premier semestre. Les commandes des entreprises publiques ne sont adressées que pour moitié à ces industries, et leur reprise ne pourra compenser la faiblesse des commandes des entreprises privées et des investisseurs étrangers. Faut-il pour autant attendre une baisse de la production dans ce secteur ? Cela paraît peu probable, les investissements devant malgré tout connaître

une certaine progression en 1972 ; une réduction de la production ne pourrait être que passagère et de faible ampleur.

L'évolution probable de la production du secteur du B.T.P. apparaît sous un jour plus favorable depuis les mesures de soutien annoncées par le Gouvernement. Mais, sauf dans les Travaux Publics, l'évolution spontanée de ce secteur aurait sans doute été particulièrement médiocre, et même aujourd'hui, la croissance de la production dans ce secteur paraît devoir rester modeste : si on peut attendre une accélération par rapport à 1971, la croissance d'ensemble restera inférieure à ce qu'elle était en moyenne les années précédentes.

Aussi les débouchés des industries intermédiaires ne s'accroîtront-ils plus sensiblement. Le volume des exportations pouvant en outre se réduire légèrement, la production de ces industries pourrait plafonner assez rapidement.

Pour l'ensemble de ces secteurs, l'infléchissement serait donc très net. A la fin du premier semestre, l'augmentation de la production ne devrait plus être que très lente, la croissance étant essentiellement localisée dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

2 - LES FACTEURS DE PRODUCTION

La croissance des capacités de production se poursuivant à un taux à peine ralenti par l'arrêt de la progression des investissements, l'utilisation de ces capacités devrait devenir progressivement moins intensive. La détente, lente mais régulière, qu'on observait depuis la fin de 1969, s'accentuerait. A la fin du premier semestre, les tensions dues au manque d'équipement devraient être très faibles dans les industries intermédiaires et surtout les industries d'équipement. Fortement atténuées dans les industries de consommation, elles n'auraient pas pour autant disparu. Aussi l'effet de cette détente sur l'augmentation des prix de détail resterait-il limité ; en revanche, les conséquences sur le commerce extérieur et particulièrement les importations pourraient être plus rapides.

L'infléchissement de la production aura également des conséquences sur l'évolution des effectifs. Bien qu'on ait pu constater jusqu'ici que les périodes de ralentissement n'étaient pas favorables à l'apparition de gains de productivité, celle-ci continuera d'augmenter ; les forts investissements des dernières années, orientés, semble-t-il, vers l'obtention de gains de productivité, devraient y contribuer. Le nombre des heures travaillées dans les entreprises est donc appelé à se réduire.

Pour une part, ceci pourrait se traduire par une réduction plus rapide des horaires de travail. Les industries de consommation en particulier pourraient diminuer leurs horaires, ce qu'elles ne semblent pas avoir fait jusqu'à présent. Il est probable que les industriels devront également réduire leurs effectifs.

Leurs réponses à l'enquête de conjoncture de novembre correspondent déjà à une inflexion dans ce sens. Déjà, pendant l'été 1971, les effectifs ont légèrement diminué dans les industries intermédiaires.

Ce mouvement pourrait s'étendre progressivement aux industries d'équipement puis aux industries de consommation. En sens inverse, les effectifs du bâtiment, qui se sont progressivement réduits depuis deux ans, devraient maintenant se stabiliser, mais au total, l'inflexion serait assez nette. Compte tenu de leur augmentation dans les secteurs des commerces, des services, et des transports, les effectifs dans leur ensemble devraient encore s'accroître, mais à une allure très lente.

Le marché du travail, qui avait dès la fin de 1971 enregistré un certain déséquilibre, devrait s'en trouver affecté. La croissance des demandes d'emploi non satisfaites est appelée à s'accélérer. Le contrôle plus strict d'une immigration dont la nécessité se fera moins sentir en période de réduction des effectifs peut contribuer à atténuer cette croissance (84.000 travailleurs étrangers sont venus en 1971 occuper un emploi dans l'industrie), il ne pourra l'empêcher. En raison de la conjonction d'un phénomène conjoncturel et d'une croissance de caractère structurel de la population active disponible, le nombre des demandes d'emploi nonsatisfaites risquent de continuer à s'accroître au cours du premier semestre 1972 à un rythme voisin de celui qui a été constaté à la fin de 1971.

C O N C L U S I O N

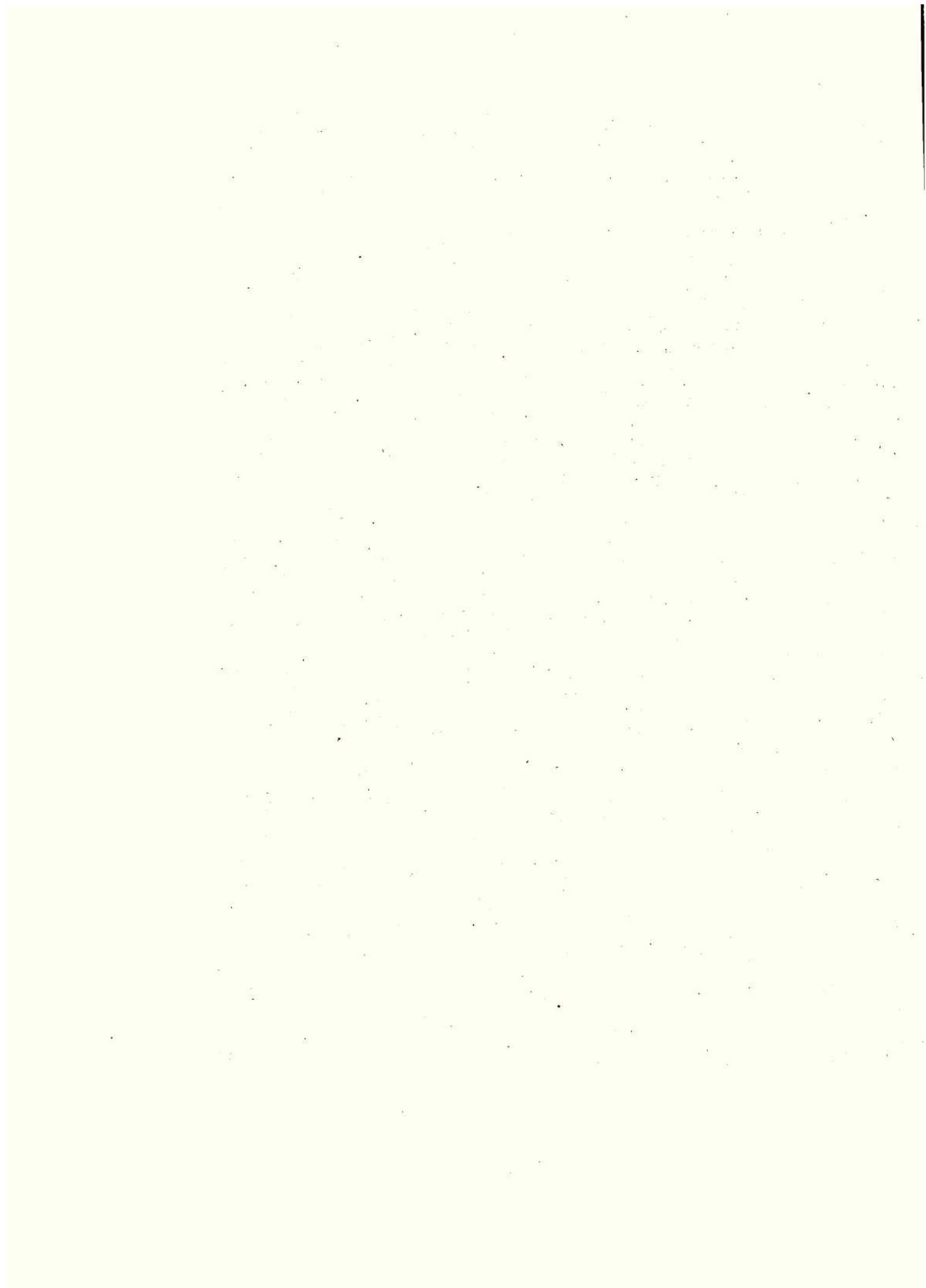
Dans l'attente d'une solution définitive du problème de fond, l'accord sur les parités conclu à la fin de 1971 est venu mettre un terme à la phase aiguë de la crise monétaire avant que celle-ci n'ait eu le temps de perturber le fonctionnement de l'économie française. En consacrant de nouvelles parités qui gardent au franc une position relative voisine de celle qu'il avait avant la crise, l'accord conserve aux exportateurs toutes leurs chances. La mauvaise conjoncture à l'étranger rendra sans doute momentanément difficile la poursuite du développement des exportations, accentuant peut être ainsi des tendances au ralentissement dans l'économie française. Elle n'en sera pas la cause immédiate, celle-ci étant à rechercher dans des facteurs internes.

L'ajustement de la production à la consommation des ménages, la fin d'un cycle d'investissement particulièrement ample, auraient en tout état de cause entraîné un ralentissement de l'expansion française dans le courant du premier semestre : le problème de l'emploi, qui a commencé à se poser dès la fin de 1971, va devenir plus aigu, sans qu'on puisse en voir de solution immédiate.

En effet, dans la mesure où le déséquilibre du marché du travail est loin d'être uniquement conjoncturel, c'est sans doute une illusion que de croire qu'il pourra être résolu par des mesures portant seulement sur le court terme.

Dans le même temps, la persistance de fortes hausses des prix et des salaires, montre que l'économie française est toujours dans une situation inflationniste, situation qui paraît aujourd'hui d'autant plus dangereuse que nos principaux partenaires commerciaux semblent commencer à maîtriser l'évolution de leurs prix.

Vouloir assainir le marché du travail en pratiquant une politique de relance, c'est courir le risque de relancer la hausse des prix en même temps que celle de la production et de perdre ainsi l'avantage acquis au moment de la dévaluation du franc en août 1969 et conservé jusqu'à présent. Or, perdre cet avantage, c'est renoncer à la possibilité de voir à la fin de 1972 la reprise prévisible de la production à l'étranger entraîner un vif développement de nos exportations et par là, la reprise de notre expansion dans les meilleures conditions.



LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS
1 - RAPPEL DES RESULTATS DE 1970 ET SITUATION AU DEBUT DE 1971

Le second semestre 1970 avait été marqué par un assez net rattrapage des mises en chantier du secteur aidé par rapport aux résultats peu satisfaisants enregistrés dans ce domaine dans la première partie de l'année. Au total et tous secteurs confondus, la baisse n'était plus que 3,6 % (481.700 en 1970 pour 499.300 en 1969).

Cependant les achèvements étaient une nouvelle fois en hausse à la suite des mises en chantier nombreuses de l'année précédente : 456.300 en 1970 contre 427.000 en 1969 (soit + 6,9 %).

Les mesures prises en début d'année 1971 en faveur des logements aidés permettaient d'envisager une assez nette augmentation des mises en chantier en 1971 :

- d'une part les dotations budgétaires prévues pour 1971 étaient en augmentation sensible par rapport à celles de l'année précédente et ce aussi bien dans le secteur HLM que dans le secteur primé.

- d'autre part, les financements devaient en principe être accélérés en raison notamment du déblocage intégral fin janvier 1971 du Fonds d'Action Conjoncturelle (faisant suite à la régionalisation intervenue dès novembre 1970 de 10.000 HLM prises sur les dotations de 1971) et d'une régulation anticipée des crédits budgétaires qui devaient se faire sur la base de 55 % au premier semestre (contre 32 % en 1970) et 45 % au second semestre (contre 68 % en 1970).

En ce qui concerne les logements non aidés, la situation se présentait également de façon relativement satisfaisante en raison de l'amélioration des conditions de financement (assouplissement de l'encadrement du Crédit, baisse des taux d'intérêt...).

2 - EVOLUTION AU COURS DE L'ANNEE 1971 :
2.1 - Les mises en chantier : voir tableau I ci-après
a) H.L.M. - Location :

Malgré un début d'année relativement favorable (au premier semestre 1971, le nombre de logements commencés avait augmenté de 9 % par rapport à ceux de 1970 pendant la même période), 117.800 logements seulement ont été mis en chantier dans ce secteur au cours de l'année 1971 contre 118.000 en 1970 : une nouvelle fois, ces résultats restent assez nettement inférieurs à ceux des années précédentes (120.700 en 1969, 123.200 en 1968 et 128.900 en 1967) et de toute façon nettement en deçà de ce qu'on pouvait attendre en début d'année par suite des conditions favorables existantes. Il semble en effet que malgré les dispositions rappelées ci-dessus, les décisions de financement prises en cours d'année 1971 aient été généralement moins rapides que l'année précédente où elles avaient pourtant été nota-

blement retardées (cf. tableau III ci-après). Comme autre raison de cette baisse, il faut également noter le maintien du net décalage observé depuis plusieurs années entre la décision de financement et le début des travaux.

b) H.L.M. - accession

Les résultats obtenus en 1971 confirment les prévisions qu'on pouvait faire en début d'année en raison à la fois de l'augmentation sensible des décisions de financement par rapport à celles des deux dernières années et du succès que rencontre généralement le concours de la maison individuelle.

C'est ainsi que, maintenant le rythme de hausse observé au premier trimestre (+ 24 % par rapport à la période correspondante de 1970), le nombre de mises en chantier du secteur HLM accession marque un net progrès en 1971 et atteint 47.700 logements contre 37.400 en 1970 et 34.700 en 1969.

c) Secteur primé

Le nombre de logements commencés dans ce secteur était passé pendant les six premiers mois de 95.400 en 1970 à 110.600 en 1971, mais cette importante progression (+ 15,9 %) était surtout due à la distribution tardive de primes intervenue en fin 1970 (1). Au cours du second semestre, la situation s'est stabilisée à un niveau comparable à celui observé en 1970 pendant la même période.

Au total et pour l'ensemble de l'année 1971, le nombre de mises en chantier de ce secteur s'établit à 220.900 logements contre 203.400 en 1970 (soit + 8,6 %).

d) Secteur non aidé

Après les résultats satisfaisants du premier trimestre (+ 7,6 % par rapport à 1970) et malgré un léger ralentissement du rythme de cette progression au cours des six derniers mois, le nombre de mises en chantier de ce secteur pour l'ensemble de l'année est de 132.500 logements contre 122.900 en 1970 (soit 7,8 %).

★
★ ★

Ainsi, pour l'ensemble de l'année et tous moyens de financement confondus, les mises en chantier ont sensiblement augmenté en 1971 (la hausse sur 1970 est de + 7,7 %) et ce malgré l'évolution enregistrée dans le secteur des H.L.M. -Location.

2.2 - Les achèvements (cf. tableau II)

En 1971, ces achèvements portent sur environ 477.300 logements, soit 21.000 de plus qu'en 1970. Cependant le rythme de leur progression d'une année sur

(1) En 1970, cette distribution s'était faite sur la base de 31,6 % au premier semestre et 29 % en novembre et décembre alors que ces proportions étaient en 1969 de 48 % pour les six premiers mois et 19,5 % pour les deux derniers.

l'autre est nettement inférieur à celui observé en 1970 par suite de la baisse des mises en chantier entre 1969 et 1970. En outre cette hausse est assez inégalement répartie entre les différents moyens de financement :

C'est ainsi qu'elle est particulièrement importante dans les secteurs aidés par l'Etat et notamment pour les HLM-accession (+ 12,9 %). En revanche elle reste relativement faible dans le secteur "non aidé" (+ 2,6 %).

3 - LES PERSPECTIVES

Ces perspectives seront étudiées séparément pour le secteur HLM et pour les autres catégories de logements.

a) Secteur des H.L.M.

En 1972, les dotations budgétaires sont assez sensiblement majorées par rapport à celles de 1971 : le nombre de logements H.L.M. prévus dans la Loi de Finances passe de 180.600 en 1971 à 208.000 en 1972.

Par ailleurs, la régulation dans l'utilisation des crédits qui était à l'origine moins favorable qu'en 1971 devrait s'améliorer à la suite des mesures de "soutien de l'Economie" prises récemment par le Gouvernement (engagement anticipé de 120.000 HLM locatives, autorisation de déblocage en début d'année de la totalité des programmes prévus, augmentation sensible des prêts directs des Caisses d'Epargne pour la construction des logements qui passent de 900 millions en 1971 à 1.400 millions en 1972..).

L'année 1972 devrait en outre être marquée par une diminution du décalage observé depuis plusieurs années entre la date de financement et le début des travaux : ce qui devrait entraîner un certain rattrapage des retards accumulés dans ce domaine entre 1965 et 1971.

Enfin, compte tenu notamment de la forte demande en maison individuelle, on peut prévoir que les mises en chantier des HLM accession continueront leur progression à un rythme comparable à celui de 1971.

Dans ces conditions le nombre d'H.L.M. mis en chantier en 1972 pourrait atteindre 185.000 logements, soit environ 130.000 en location et 55.000 en accession.

b) Autres logements (secteur primé et sans aide)

Les dotations budgétaires en primes ne sont pas supérieures à celles de 1971 (195.000 primes ont été prévues pour chacune de ces deux années contre 184.200 en 1970), mais le nombre de mises en chantier du secteur primé en 1972 devrait bénéficier dans l'immédiat du déstockage partiel de l'important contingent de primes accumulées chez les particuliers et les promoteurs depuis plusieurs années et à plus long terme du plan de Réforme des Prêts du Crédit Foncier applicable à compter du 1er février 1972.

Par ailleurs les possibilités d'intervention du crédit agricole en milieu rural devraient permettre au secteur primé sans prêt de se maintenir, sinon d'augmenter légèrement.

Enfin les dernières enquêtes sur la Construction Immobilière marquent une amélioration des conditions générales du marché du logement qui, associée à la baisse des taux d'intérêt décidée récemment, devrait permettre une légère augmentation des mises en chantier dans le secteur "non aidé".

On peut donc raisonnablement penser qu'en 1972 le nombre des mises en chantier atteindra 227.000 dans le secteur primé et 135.000 dans le secteur "non aidé".

★
★ ★

Pour l'ensemble de l'année et tous secteurs de financement confondus, le nombre de mises en chantier devrait encore progresser en 1972 (et plus spécialement dans le secteur H.L.M.) et atteindre presque 550.000 logements, soit une augmentation de 5 % par rapport à 1971.

3.1 - Les achèvements (cf. tableau II)

Il est toujours difficile en début d'année d'effectuer des prévisions sur les achèvements de logements. On peut toutefois penser que, compte tenu de la forte progression des mises en chantier en 1971, le nombre de ces achèvements augmentera encore assez sensiblement en 1972 pour atteindre 500.000 logements (contre 477.300 en 1971).

★
★ ★

De l'ensemble de ces observations, il ressort que 1971 aura été meilleure qu'il n'était possible de le prévoir en début d'année : par rapport à 1970 le nombre de mises en chantier a augmenté de 7,7 %, celui des logements terminés de 4,6 % ; quant à la production de logement elle a progressé de 3 % et ce malgré la baisse importante des mises en chantier de 1970.

En outre, si l'on s'en tient aux prévisions faites ci-dessus, il semble que la production de logements devrait en 1972 progresser à un rythme légèrement supérieur (environ + 4 %) à celui de l'année précédente en raison notamment de la forte augmentation des mises en chantier de 1971.

Tableau I - COMPARAISON DES MISES EN CHANTIER ENTRE 1970 ET 1972
ET PREVISIONS POUR L'ANNEE 1972 SUIVANT LE SECTEUR DE FINANCEMENT

	NOMBRE DE MISES EN CHANTIER (en milliers)				ECART EN %		PREVISIONS 1972	
	pour les 6 premiers mois		pour l'ensemble de l'année		pour les 6 pre- miers mois	pour l'en- semble de l'année	TOTAL	Ecart en %
	1970	1971	1970	1971				
H.L.M. location	55,7	60,7	118,0	117,8	+ 9,0	- 0,2	130	+ 10,3
H.L.M. accession	17,0	21,1	37,4	47,7	+ 24,1	+ 27,5	55	+ 15,3
TOTAL H. L. M.	72,7	81,8	155,4	165,5	+ 12,5	+ 6,5	182	+ 10,0
Primes avec prêts	72,6	86,4	154,8	165,4	+ 19,0	+ 6,8	170	+ 2,8
Primes sans prêts	22,8	24,2	48,6	55,5	+ 6,1	+ 14,2	57	+ 2,7
TOTAL SECTEUR PRIME	95,4	110,6	203,4	220,9	+ 15,9	+ 8,6	227	+ 2,8
NON AIDE	57,9	62,3	122,9	132,5	+ 7,6	+ 7,8	135	+ 1,9
ENSEMBLE	226,0	254,7	481,7	518,9	+ 12,7	+ 7,7	547	+ 5,4
dont : SECTEUR AIDE	168,1	192,4	358,8	386,4	+ 14,5	+ 7,7	422	+ 9,2

Tableau II - COMPARAISON DES LOGEMENTS TERMINES ENTRE 1970 ET 1971
ET PREVISIONS POUR L'ANNEE 1972 SUIVANT LE SECTEUR DE FINANCEMENT

	NOMBRE DE LOGEMENTS (en milliers)				ECART EN %		PREVISIONS 1972 (en milliers)	
	pour les 6 premiers mois		pour l'ensemble de l'année		pour les 6 pre- miers mois	pour l'en- semble de l'année	TOTAL	Ecart en %
	1970	1971	1970	1971				
H.L.M. location	53,3	59,5	121,3	128,6	+ 11,6	+ 6,0	128	- 0,5
H.L.M. accession	14,8	16,3	34,1	38,5	+ 10,1	+ 12,9	46	+ 19,5
TOTAL H. L. M.	68,1	75,8	155,4	167,1	+ 11,3	+ 7,5	174	+ 4,1
Primes avec prêts	65,1	72,2	147,4	150,1	+ 10,9	+ 1,8	157	+ 4,6
Primes sans prêts	23,1	25,0	52,1	56,1	+ 8,2	+ 7,7	59	+ 5,2
TOTAL SECTEUR PRIME	88,2	97,2	199,5	206,2	+ 10,2	+ 3,4	216	+ 4,8
NON AIDE	46,1	46,5	101,4	104,0	+ 0,9	+ 2,6	110	+ 5,8
ENSEMBLE	202,4	219,5	456,3	477,3	+ 8,4	+ 4,6	500	+ 4,8
dont : SECTEUR AIDE	156,3	173,0	354,9	373,3	+ 10,7	+ 5,2	390	+ 4,5

Tableau III - LOGEMENTS DONT LE FINANCEMENT A ETE DECIDE (H.L.M.)
OU POUR LESQUELS DES PRIMES SONT CONSENTIES

		CUMUL au 31-03	CUMUL au 31-06	CUMUL au 30-09	CUMUL au 31-10	CUMUL au 31-12
H.L.M. location	1969	47,3	59,1	87,5	94,3	140,7
	1970	7,3	51,8	63,8	74,0	122,2
	1971	28,6	44,2	61,0	68,6	
H.L.M. accession	1969	-	15,5	38,6	42,3	47,1
	1970	5,1	25,7	37,9	44,3	61,0
	1971	12,2	34,9	48,3	51,7	
PRIMES AVEC PRETS	1969	22,7	63,9	95,9	111,8	142,0
	1970	1,7	41,8	79,3	94,3	128,9
	1971					
PRIMES SANS PRETS	1969	11,9	32,7	44,4	48,9	57,5
	1970	1,0	14,3	24,2	34,0	51,7
	1971					